# **Grand Poitiers Communauté urbaine**

## **Assainissement collectif**



Le réseau d'assainissement de Grand Poitiers est géré par deux exploitants différents.

- > La direction Eau Assainissement de Grand Poitiers pour les communes de Béruges, Biard, Buxerolles, Chasseneuil du Poitou, Croutelle, Fontaine-le-Comte, Ligugé, Mignaloux Beauvoir, Migné Auxances, Montamisé, Poitiers, Saint Benoît et Vouneuil-sous-Biard
- > Le syndicat Eaux de Vienne SIVEER pour les communes de Beaumont Saint-Cyr, Bonnes, Bignoux, Celle-Lévescault, Chauvigny, Cloué, Coulombiers, Curzay-sur-Vonne, Dissay, Jardres, Jaunay-Marigny, Jazeneuil, La Chapelle-Moulière, La Puye, Lavoux, Liniers, Lusignan, Pouillé, Rouillé, Saint-Georges-les-Baillargeaux, Saint-Julien-l'Ars, Saint-Sauvant, Sainte-Radégonde, Sanxay, Savigny-Lévescault, Sèvres-Anxaumont, Tercé.

## Pour les 13 communes

L'assainissement collectif est la collecte des eaux usées jusqu'à leur traitement en station d'épuration. La collectivité récupère les eaux ménagères (cuisine, salle de bains, machines à laver, lave-vaisselle, WC...), pour ensuite les épurer afin de pouvoir les rendre au milieu naturel, la rivière.

Le terme "tout à l'égout "ne signifie donc pas que tout peut être rejeté dans le réseau collectif. Les produits toxiques, huiles de vidanges et médicaments y sont formellement interdits.

## Le règlement de l'assainissement

Le règlement de l'eau et de l'assainissement définit les obligations respectives des usagers et de Grand Poitiers Communauté urbaine en matières d'obligations, redevance, protection contre le reflux d'eau des réseaux publics, étanchéités des installations, contrôle du réseau...

Ce règlement renforce le suivi des rejets domestiques et professionnels, posant pour la première fois le principe du pollueur-payeur.

### Phytoépuration à Saint Benoît : une première sur Grand Poitiers

Après un dégrillage, les eaux sont déversées dans un premier filtre à sable puis dans un deuxième pour finaliser l'épuration. Ces filtres sont plantés de roseaux favorisant ainsi l'oxygénation et fixant les bactéries qui se développent sur le support filtrant et assurent l'épuration biologique.

Ce procédé permet d'avoir de très bonnes performances épuratoires et une faible consommation d'énergie. Il demande une grande surface mais s'intègre harmonieusement dans le paysage.

## Pour les 27 autres communes

Le réseau d'assainissement relève de la compétence du syndicat Eaux de Vienne - SIVEER.

Toutes les informations sur l'assainissement collectif d'Eaux de Vienne (http://www.eauxdevienne.fr/espace-environnement/la-production-de-leau-du-robinet/les-eaux-usees/les-traitements-des-effluents-collectifs/)



#### A consulter

Règlement assainissement Grand Poitiers Communauté urbaine

#### Contact

#### Direction Eau - Assainissement de Grand Poitiers

- © Centre Technique Communautaire 10 rue Antoine Becquerel
  86000 Poitiers (https://www.google.com/maps/?q=Centre+Technique+Communautaire+
  +10+rue+Antoine+Becquerel+86000+Poitiers)
- O Accueil physique: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- <u>6 0549523729</u>
- ✓
   ITINÉRAIRE (HTTPS://WWW.GOOGLE.COM/MAPS/DIR//46.615826,0.342781)

#### **GRAND POITIERS**

84, rue des Carmélites 86 000 Poitiers Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30